



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 01912

Numéro SIREN : 531 398 808

Nom ou dénomination : A.C.L. PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2013 sous le numéro de dépôt A2013/008563



4298107

Dénomination : A.C.L. PARTICIPATIONS
Adresse : 44 route Départementale 386 69560 Saint-romain-en-gal -
FRANCE-
n° de gestion : 2011B01912
n° d'identification : 531 398 808
n° de dépôt : A2013/008563
Date du dépôt : 03/04/2013

Pièce : Décision(s) des associés



4298107

A.C.L. PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée

Au capital de : 120 420 Euros

Siège social : 44, Route Départementale 386
69560 SAINT ROMAIN EN GAL

R.C.S. : 531 398 808 RCS LYON

SIRET : 531 398 808 00018

EXTRAIT DE L'ACTE PORTANT DECISIONS EXTRAORDINAIRES PRISES PAR LES ASSOCIES

Entre les soussignés :

Monsieur Jacques LAGIER demeurant à MONSTEROUX (38122) 1297, Route de Milieu, possesseur de 6 623 actions,

Monsieur Edouard AUGIER demeurant à CHAPONNAY (69670) 16, Clos de la Tour, possesseur de 2 409 actions,

Monsieur Laurent CALLET, demeurant à CHAVANAY (42410) 10, Rue du Ruisseau, possesseur de 3 010 actions,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, les soussignés agissant en qualité de seuls associés de la société **A.C.L. PARTICIPATIONS**, ont pris à l'unanimité les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président,
- Nomination d'un Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales,
- Questions diverses.

□ □
□

π

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés, connaissance prise de la demande du Président de s'adjoindre un Directeur Général, conformément à l'article 15 des statuts, décide de nommer en cette qualité, Monsieur Laurent CALLET né à SAINT CHAMOND (Loire) le 25 Mars 1976 demeurant à CHAVANAY (42410) 10, Rue du Ruisseau.

Cette nomination est faite pour une durée illimitée.

Monsieur Laurent CALLET, déclare accepter les fonctions de Directeur Général et n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

.../...

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un original du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités légales

Fait en deux exemplaires

A J. LAGIER en 6 AL

Le 13/03/2013

Extrait Certifié conforme

Le Président

M. Jacques LAGIER

